

**PROCÈS –VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE 9 MARS 2022
ÉDIFICE MARGUERITE-BOURGEOIS**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Nancy Bourdelais, directrice, déclare la réunion ouverte à 18h18.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

Membres du personnel :

*Mme Marie-Pierre Ricard, enseignante
M. Francis Philibert, enseignant
Mme Julie Trépanier, service de garde
Mme Jennifer Scrosati*

Membres parents :

*Mme Rachel Duchesne
M. Sébastien Gagné
Mme Jennifer Francoeur
Mme Geneviève Thibodeau
M. Patrick Dufresne*

Directrice : Mme Nancy Bourdelais

Sont absent(e)s :

À la suite de la prise des présences, le quorum est constaté.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture de l'ordre du jour par Monsieur Sébastien Gagné, président.

CE2021-22/22 *Il est proposé par Geneviève Thibodeau, appuyé par Jennifer Francoeur, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 19 janvier 2022 - DOCUMENT

Madame Nancy Bourdelais demande aux membres s'ils ont des modifications à apporter au dernier procès-verbal. Des erreurs madame/monsieur à corriger seulement.

CE2021-22/23 *Il est proposé par Rachel Duchesne, appuyée par Jennifer Francoeur, que le procès-verbal de la dernière réunion soit approuvé tel que présenté et apparaissant aux présentes.*

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

5. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC

Pas de public

6. SUJETS D'ADOPTION

7. SUJET POUR APPROBATION

7.1 Grille-matières

Mme Nancy Bourdelais présente la grille-matières pour 2022-2023. La répartition des minutes par matière demeure la même que l'an dernier. Les élèves de la 1^{re}, 2^e et 3^e année auront 3 cours d'éducation physique et un cours d'anglais.

CE2021-22/24 *Il est proposé Rachel Duchesne par et appuyée par Marie-Pierre Ricard d'approuver la grille-matières pour l'an prochain.*

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7.2 Calendrier scolaire 2021-2022

DOCUMENT

Mme Bourdelais explique que le calendrier présenté est le fruit de la consultation des enseignants. Une journée pédagogique est flottante. L'horaire des deux édifices reste à être confirmé étant donné la nouvelle trajectoire du CSSDA d'harmoniser l'horaire du préscolaire et du primaire dans toutes les écoles. La contrainte des deux édifices cause problème à du Méandre. Des représentations sont poursuivies à ce sujet avec la direction générale du CSSDA.

CE2021-22/24 *Il est proposé par Geneviève Thibodeau, appuyée par madame Jennifer Francoeur d'approuver le calendrier scolaire 2022-2023.*

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7.3 *Aide alimentaire (mesure 15012)*

Mme Bourdelais explique que les sommes attribuées pour l'aide alimentaire serviront essentiellement à faire des épiceries aux familles plus défavorisées étant donné que des collations (fruits, légumes, fromage) sont déjà distribuées à tous les élèves de l'école.

CE2021-22/25 *Il est proposé par Patrick Dufresne, appuyé par Francis Philibert que la distribution des sommes pour l'aide alimentaire sera faite en paniers d'épicerie.*

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8. SUJET POUR CONSULTATION

8.1 *Campagne de financement Chocolat Lamontagne 2022-2023*

Pour octobre 2022, l'école du Méandre vendra du chocolat Lamontagne pour sa campagne de financement.

9. SUJETS POUR INFORMATION

9.1 *Comité de parents et président*

La dernière rencontre a été annulée.

9.2 *Enseignants*

On souligne le succès de l'activité ski de fond réalisée par Francis Philibert et Cindy Dufresne.

9.3 *Membre du soutien, des professionnels et du service de garde*

9.3 *Direction*

10. Varia

Depuis l'installation des lecteurs de CO2 dans les classes et la ventilation manuelle (ouvrir portes et fenêtres, la direction n'a pas relevé de problématique majeure avec la qualité de l'air (tableau de bord consulté quotidiennement par la direction et par les ressources matérielles du CSSDA).

11. Date de la prochaine réunion

Mercredi 15 avril à 18h15 en TEAMS. Le président, Sébastien Gagné, précise que les rencontres Teams devraient être maintenues lors qu'il y a peu de points à l'ordre du jour, ce qui rend les rencontres plus efficaces. Tout le monde est en accord avec cette suggestion. Toutefois, quand il sera question du budget, la rencontre se fera en présentiel.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

CE2021-22/26 À 18h48, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Patrick Dufresne, appuyé par Jennifer Francoeur, que la présente séance soit levée.

Le président,

La directrice,

Sébastien Gagné

Nancy Bourdelais

/nb

2022-03-09